

Introduction

Malgré les nombreuses améliorations apportées à la conception des 2-roues et à la formation des conducteurs, l'attitude et les mentalités vis-à-vis des vêtements de protection doivent encore évoluer, pour renforcer la sécurité routière.

● POURQUOI SE PROTÉGER ?

Même si la mode et l'apparence sont des facteurs qui influencent l'acte d'achat de vêtements et d'accessoires de protection, tous les motocyclistes, scootéristes et cyclomotoristes doivent prendre conscience de l'importance des aspects liés à la sécurité de leur personne.

L'équipement d'un conducteur de 2-roues doit :

- Vous protéger au maximum en cas d'accident
- garantir votre confort quelle que soit la météo
- améliorer votre visibilité vis-à-vis des autres usagers

En cas d'accident, l'équipement de protection va contribuer à éviter les blessures ou à en réduire la gravité.

Les études déjà menées permettent de constater que beaucoup de conducteurs de scooters ignorent que la conduite à vitesse réduite ne les met pas à l'abri de blessures graves. Or, il n'existe aucune différence entre tomber d'un scooter à 50 km/h que d'une moto à la même vitesse.

● DE LA TÊTE...

Les statistiques révèlent que les blessures à la tête sont la cause principale de handicap et de décès parmi les motocyclistes.

Le casque est l'équipement de protection le plus important. Il réduit de 50% la proportion de blessures mortelles à la tête (source : Organisation Mondiale de la Santé). Il est indispensable de le verrouiller correctement avant de prendre la route.

Un casque intégral rend la conduite plus agréable : il réduit le bruit du vent et le bruit aérodynamique sur le visage et les yeux. Il dévie les insectes et les éventuels objets projetés, il contribue à la protection des intempéries et réduit la fatigue de conduite.

En résumé :

- l'étiquette attestant du type d'homologation ECE est clairement visible
- il couvre le front au-dessus des sourcils
- il doit rester fermement attaché à la tête, ne pas glisser devant les yeux, ni exercer de pression sur le front
- il ne doit pas obstruer la vision périphérique du motocycliste
- il ne doit pas exercer de pression sur les lunettes ni gêner la vision des motocyclistes qui en portent
- il doit être confortable
- il doit être changé s'il subit un impact violent

> **Les visières et les lunettes**

Une visière ou des lunettes de bonne qualité font également partie de l'équipement indispensable du motocycliste. Il est important qu'il conserve un bon champ de vision, quelles que soient les conditions météorologiques ou de luminosité.

> **Les bouchons d'oreilles**

Les motocyclistes sont soumis à différents bruits, dont le trafic et le bruit du moteur. Un temps de conduite prolongé sans protection complémentaire peut entraîner un risque de lésions auditives.

● ... EN PASSANT PAR LE CORPS...

> **Les vêtements**

Les motocyclistes doivent utiliser des vêtements qui comportent des parties réfléchissantes, pour être vus par les autres usagers, notamment lors de fortes pluies, sur les autoroutes à trafic intense ou même la nuit.

> **Les vestes et les blousons**

Le choix d'une veste ou d'un blouson doit en premier lieu être guidé par ses qualités en terme de sécurité.

Principales caractéristiques d'un blouson 2-roues :

- des couleurs vives pour une meilleure visibilité par les autres usagers
- assez large pour plus de confort, mais assez ajustés pour conserver leur protection contre les chocs
- garantir le confort du motocycliste, selon les conditions pour lesquelles ils sont conçus (hiver, été...)
- avoir des serrages aux poignets pour éviter que les manches ne remontent (56 % des blessures se portent sur les bras)

> **Les gants**

Les gants de moto doivent protéger les mains et les poignets du conducteur sans réduire sa capacité à conduire son véhicule. Des gants couvrant l'intégralité des doigts protègent les mains des ampoules, du vent, du soleil, du froid et contribuent à éviter les coupures, les contusions et l'abrasion en cas d'accident.

En résumé, les gants :

- couvrent entièrement les mains et les poignets
- sont parfaitement ajustés
- sont étanches pour éviter que les mains ne se refroidissent dangereusement
- sont conçus spécifiquement pour le motocyclisme et permettent le contrôle total du véhicule



● ...AUX PIEDS

> Les pantalons

Ils doivent être assez larges pour être confortables, mais assez serrés pour conserver leur protection contre les chocs.

> Les chaussures

Tout le pied, la cheville et le bas du tibia doivent être couverts. Les bottes doivent être étanches pour éviter que les pieds ne se refroidissent. Les modèles avec des renforts plastiques ou métalliques offrent davantage de protection en cas d'accident.

● LES + : LES PROTECTEURS CORPORELS

Ils sont conçus pour compléter les vêtements de moto. Ils protègent le motocycliste de blessures causées par le contact avec la route ou le bord de la route en cas d'accident. Ils doivent être homologués CE pour garantir leur conformité aux normes de l'Union Européenne.

Les types de protecteur :

- les manchons protecteurs
- le protecteur d'épaule
- le protecteur dorsal
- le protecteur de poitrine
- le protecteur de hanche
- le protecteur de la cuisse
- la grenouillère et jambière
- la minerve

L'équipement de protection n'empêche pas les accidents et les blessures. C'est votre prudence dans le trafic et votre conscience constante des risques qui vous évitent d'être confrontés à des situations dangereuses.